

**Province de Liège****BULLETIN PROVINCIAL***Périodique***Sommaire**

	<i>Pages</i>
<b><u>N°34 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS</u></b> <i>Circulaire du Gouverneur de la Province du 14 juin 2022.</i>	278
<b><u>N°35 SERVICES PROVINCIAUX – ENSEIGNEMENT</u></b> <i>Adaptation du montant des redevances annuelles de pension dans les internats des établissements provinciaux d'enseignement : montants et modalités de paiement 2022-2023.</i> <i>Résolution du Conseil provincial du 16 juin 2022.</i>	279
<b><u>N°36 SERVICES PROVINCIAUX – ADMINISTRATION</u></b> <i>Tarifification du Centre d'impression face à la problématique mondiale d'approvisionnement en papier d'imprimerie ayant des conséquences sur l'approvisionnement et l'instabilité des prix d'achat.</i> <i>Résolution du Conseil provincial du 16 juin 2022.</i>	283
<b><u>N°37 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u></b>	
<b><i>Arrondissement de LIÈGE</i></b>	286
<i>AWANS</i>	
<i>CHAUDFONTAINE</i>	
<i>COMBLAIN-AU-PONT</i>	
<i>ESNEUX</i>	
<i>GRÂCE-HOLLOGNE</i>	
<i>SAINTE-NICOLAS</i>	
<i>SOUMAGNE</i>	
<i>VISÉ</i>	
<b><i>Arrondissement de HUY-WAREMME</i></b>	291
<i>BRAIVES</i>	
<i>HUY</i>	

*TINLOT*

*Arrondissement de VERVIERS*

**293**

*DISON*

*LA CALAMINE*

*PLOMBIÈRES*

*THIMISTER-CLERMONT*

*VERVIERS*

**N°34 PAVOISEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS***Circulaire du Gouverneur de la Province du 14 juin 2022.*

LE GOUVERNEUR  
DE LA PROVINCE DE LIEGE

Liège, le 14 juin 2022

**A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres  
des communes francophones de la province de  
Liège**

pour information :

A Madame Catherine DELCOURT, Commissaire  
d'arrondissement

Madame, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après, le texte de la dépêche du Service public fédéral Intérieur au sujet de la célébration de la Fête Nationale du 21 juillet.

\*  
\* \*

*Monsieur le Gouverneur,*

*Comme de coutume, un Te Deum sera chanté, à l'occasion de la Fête Nationale, dans les églises des villes et communes de provinces.*

*Dans cette perspective, je vous prie de veiller à ce qu'en soient informées, en temps opportun, les autorités de votre province.*

*Il va de soi que si d'autres courants religieux ou philosophiques vous font savoir qu'ils organisent une cérémonie célébrant le 21 juillet, il vous appartient également d'en informer ces autorités.*

*Veillez croire, Monsieur le Gouverneur, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.*

*Pour le Ministre,  
Yassin CHOUROUHOU  
Chef du Protocole*

\*  
\* \*

**Je vous prie de vous conformer aux instructions contenues dans cette dépêche et de faire arborer le drapeau national et le drapeau européen, sur les édifices publics les 21, 22 et 23 juillet.**

**Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, à l'assurance de ma considération distinguée.**

**Hervé JAMAR**  
Gouverneur de la province de Liège

**N°35 SERVICES PROVINCIAUX – ENSEIGNEMENT**

*Adaptation du montant des redevances annuelles de pension dans les internats des établissements provinciaux d'enseignement : montants et modalités de paiement 2022-2023.  
Résolution du Conseil provincial du 16 juin 2022.*

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu sa résolution du 25 octobre 1985, validant l'alignement du montant des redevances annuelles de pension dans les internats des établissements provinciaux d'enseignement sur celui en vigueur dans les internats de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Vu sa résolution du 02 juillet 2015, fixant le prix des repas et services rendus par les internats et les économats ;

Vu sa résolution du 17 juin 2021, approuvant la proposition de révision et d'adaptation du montant des redevances annuelles de pension dans les internats des établissements provinciaux d'enseignement sur base du rapport référencé 2021-03814 ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Le montant de la redevance annuelle des internats, les modalités relatives à cette redevance et les propositions de mensualités en fonction des adaptations des différentes prestations des internats pour la rentrée 2022-2023 sont les suivants :

Redevance annuelle :

- **2.540€** pour l'Enseignement secondaire ordinaire et supérieur non-universitaire UE
- **3.420€** pour l'Enseignement Supérieur hors UE

Adaptation des différentes prestations, du calcul des redevances :

- Le montant des mensualités (10\*254€ UE – 342€ hors UE) serait ventilé en deux postes distincts :
  - L'hébergement (84€ UE - 172€ hors UE), dont le coût serait fixe et non-exonérable, y compris durant les périodes de stage ou de maladie. L'interne qui souhaite bénéficier d'une réduction sur ce poste devra alors libérer totalement sa chambre pour qu'elle soit éventuellement remise à un autre interne.
  - Les repas (170€\*), dont le coût serait variable en fonction des repas non pris avec une exonération applicable sur le paiement de la dernière redevance mensuelle.  
(Maintien de la partie variable conditionné au respect du système de réservation telle que validée par votre Conseil Provincial du 17 juin 2021).
- Maintien d'une réduction de 5 % (uniquement sur le coût fixe d'hébergement) accordée aux frères et aux sœurs d'un(e) interne, lorsqu'ils (elles) sont inscrit(e)s dans un même internat de la Province de Liège. Si les prix de pension dus dans ce cas ne sont pas identiques, la réduction est accordée sur le prix de pension le plus élevé.

Le calcul des mensualités 2022-2023 se décompose comme suit :

REDEVANCE ANNUELLE 2022-2023		
SECONDAIRE ORDINAIRE & SUPERIEUR NON-UNIVERSITAIRE UE		€ 2.540,00
SUPERIEUR HORS UE		€ 3.420,00
EPOQUE DE PAIEMENT	Mensualité SECONDAIRE ORDINAIRE & SUPERIEUR NON-UNIVERSITAIRE UE	SUPERIEUR HORS UE
A l'INSCRIPTION (ACOMPTE ==> pas de réduction)	254 €	342 €
pour le 5/09/2022 = SEPTEMBRE	254 €	342 €
pour le 5/10/2022 = OCTOBRE	254 €	342 €
pour le 5/11/2022 = NOVEMBRE	254 €	342 €
pour le 5/12/2022 = DECEMBRE	254 €	342 €
pour le 5/01/2023 = JANVIER	254 €	342 €
pour le 5/02/2023 = FEVRIER	254 €	342 €
pour le 5/03/2023= - MARS	254 €	342 €
pour le 5/04/2023 = AVRIL	254 €	342 €
pour le 31/05/2023 = MAI - DECOMPTE ANNUEL (déduction de l'exonération éventuelle de la partie variable/repas)	254€ - décompte partie variable des repas	342€ - décompte partie variable des repas

Les modalités de paiement et l'exonération de la partie variable, sur la dernière mensualité, en fonction des repas non pris, à la condition que l'interne respecte le système de réservation mis en place au sein des cantines scolaires.

Le calcul de la redevance annuelle avec ventilation hébergement fixe et repas variable se décompose comme suit :

PROPOSITION REDEVANCE 2022-2023 (Hébergement fixe+ repas variable)						
REDEVANCE ANNUELLE '2022-2023' (Circulaire FWB n° 8519 du 24/03/2022)	Arrondis redevances internats provinciaux	REDEVANCE ANNUELLE FWB / 10 mois	HEBERGEMENT coût fixe	REPAS 'repas coût variable selon réservation ou non du repas de midi (repas principal soit 3,20C) ou 8,50C repas d'une journée complète coût maximum ou réduction maximale	redevance journalière hébergement = coût mensuel/20	redevance journalière pension complète (8,50C/jour)
Secondaire ordinaire et Supérieur non-universitaire UE	-	-	-	-	-	-
2542,42	2540	254,00	84,00	170,00	4,20	12,70
Supérieur hors UE	-	-	-	-	-	-
3420,17	3420	342,00	172,00	170,00	8,60	17,10

**Article 2.** – La présente résolution sera publiée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site Internet de la Province de Liège. Elle produira ses effets à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

En séance à Liège, le 16 juin 2022.

Par le Conseil,

Le Directeur général provincial,

Pierre BROOZE

Le Président,

Jean-Claude JADOT.

ADOPTÉ  
en séance publique du

16 JUIN 2022

**Adaptation de la redevance annuelle avec ventilation hébergement fixe et repas variable:**

REDEVANCE 2021-2022 (Hébergement fixe+ repas variable) (pour mémoire)						
2021-2022						
REDEVANCE ANNUELLE '2021-2022' (Circulaire FWB n° 8065 du 22/04/2021)	Arrondis redevances internats provinciaux	REDEVANCE ANNUELLE FWB / 10 mois	HEBERGEMENT coût fixe	REPAS 'repas coût variable selon réservation ou non du repas de midi (repas principal soit 3,20C) ou 8,50C repas d'une journée complète coût maximum ou réduction maximale	redevance journalière hébergement = coût mensuel/20	redevance journalière pension complète (8,50C/jour)
<u>Secondaire ordinaire et Supérieur non-universitaire UE</u>	-	-	-	-	-	-
2416,52	2420	242,00	72,00	170,00	3,60	12,10
<u>Supérieur hors UE</u>	-	-	-	-	-	-
3250,8	3250	325,00	155,00	170,00	7,75	16,25
PROPOSITION REDEVANCE 2022-2023 (Hébergement fixe+ repas variable)						
REDEVANCE ANNUELLE '2022-2023' (Circulaire FWB n° 8519 du 24/03/2022)	Arrondis redevances internats provinciaux	REDEVANCE ANNUELLE FWB / 10 mois	HEBERGEMENT coût fixe	REPAS 'repas coût variable selon réservation ou non du repas de midi (repas principal soit 3,20C) ou 8,50C repas d'une journée complète coût maximum ou réduction maximale	redevance journalière hébergement = coût mensuel/20	redevance journalière pension complète (8,50C/jour)
<u>Secondaire ordinaire et Supérieur non-universitaire UE</u>	-	-	-	-	-	-
2542,42	2540	254,00	84,00	170,00	4,20	12,70
<u>Supérieur hors UE</u>	-	-	-	-	-	-
3420,17	3420	342,00	172,00	170,00	8,60	17,10

**N°36 SERVICES PROVINCIAUX – ADMINISTRATION**

*Tarification du Centre d'impression face à la problématique mondiale d'approvisionnement en papier d'imprimerie ayant des conséquences sur l'approvisionnement et l'instabilité des prix d'achat.*

**Résolution du Conseil provincial du 16 juin 2022.**

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant la problématique mondiale d'approvisionnement en papier impliquant de fortes augmentations tarifaires qui impacte la tarification des travaux accompli par le centre provincial d'impression fixée par le Collège et le Conseil le 09 juin 2016 ;

Considérant l'impossibilité du Centre provincial d'impression de fournir un devis définitif aux demandeurs dans ces circonstances ;

Considérant qu'il convient d'adapter le règlement tarif jusqu'à une stabilisation du marché du papier qui permettrait un nouveau règlement-tarif et l'organisation d'un marché stock pluriannuel ;

Sur proposition du Collège provincial,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – La tarification du Centre provincial d'impression est modifiée en fonction du coût du papier à savoir : « en fonction du prix du jour » avec réévaluation des devis jusqu'à l'impression effective.

Les devis contiendront la mention suivante :

« Attention devis non définitif, calculé sur base du prix du jour du papier. Le devis est susceptible de modification en cours de traitement de la demande. »

**Article 2.** – L'adaptation tarifaire implique:

- La rationalisation des types de papiers afin de favoriser l'utilisation de papiers standardisés (c'est-à-dire répondant à 80% des demandes habituelles) et étant susceptibles (puisque standard) d'être mieux approvisionnés chez nos fournisseurs.

Cette liste s'établit comme suit :

Pour le papier numérique :

- le 80gr
- le 90gr
- le 120gr
- le 200gr
- le 280gr

Pour le papier offset :

- le 90gr offset
- le 130gr couché satiné
- le 200gr couché satiné
- le 250gr couché satiné
- le 300gr couché satiné

- La réalisation toutes les impressions sur base de cette standardisation, que ce soit pour les clients internes à l'Institution ou pour les clients externes à celle-ci ;

- La réalisation des devis en fonction du prix du jour et donc susceptible de subir une modification au moment de l'impression et ce en fonction du cours du marché ;
- L'adjonction aux devis d'une lettre type annexée explicitant la problématique mondiale d'approvisionnement de papier ainsi que la forte variation des prix (annexe 2) ;
- La réévaluation, au moment de l'impression (dès la réception des fichiers), du devis initial en fonction du prix du jour et sa transmission au demandeur pour accord.

### **Modification tarifaire du Centre d'impression**

Dans l'attente d'une stabilisation des prix et donc de l'opportunité de refaire à nouveau un marché stock et de revoir globalement le règlement tarif applicable, la modification tarifaire du poste « papier » s'inscrit comme suit dans le tableau du plan-tarifaire :

⇒ Les matières premières

Papier ( <b>10 papiers standards</b> différents possibles) en fonction du format et du grammage. <i>Jusqu'au retour à une situation normale nous permettant de proposer à nouveau un choix plus étoffé dans les différents types de papier).</i>	En fonction du coût du jour du papier
Clic Couleurs à la face imprimée	0,0600€
Clic Noir/Blanc à la face imprimée	0,0035€
Encollage ou mise sous film <u>hors</u> production des syllabus	0,0500€
Encollage ou mise sous film pour la production des syllabus en ce compris la main d'œuvre saisonnière (estimée à 5 étudiants pendant 2 mois)	0,2000€

**Article 3.** – La présente résolution sera insérée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site internet de la Province de Liège et produira ses effets dès la publication.

En séance à Liège, le 16 juin 2022.

Par le Conseil,

Le Directeur général provincial,

Pierre BROOZE

Le Président,

Jean-Claude JADOT.

ADOPTÉ  
en séance publique du

16 JUIN 2022

**Annexe : Modification tarifaire du Centre d'impression**

Dans le chapitre III, article 10, matières premières, de la résolution du 09 juin 2016 fixant le Règlement-tarif des prestations du centre d'impression provincial et de la blanchisserie provinciale reprenant la tarification figurait le tableau suivant :

⇒ Les matières premières

<b>Papier (47 papiers différents possibles) en fonction du format et du grammage</b>	<b>Allant de 0,00746 € à 0,1143€ la page</b>
Clic Couleurs à la face imprimée	0,0600€
Clic Noir/Blanc à la face imprimée	0,0035€
Encollage ou mise sous film <u>hors</u> production des syllabus	0,0500€
Encollage ou mise sous film pour la production des syllabus en ce compris la main d'œuvre saisonnière (estimée à 5 étudiants pendant 2 mois)	0,2000€

Modification temporaire concernant le papier (47 papiers différents possibles) : le prix du papier serait en fonction du coût du jour du papier.

⇒ Les matières premières

<b>Papier (10 papiers standards différents possibles) en fonction du format et du grammage.</b>	<b>En fonction du coût du jour du papier</b>
<i>Jusqu'au retour à une situation normale nous permettant de proposer à nouveau un choix plus étoffé dans les différents types de papier).</i>	
Clic Couleurs à la face imprimée	0,0600€
Clic Noir/Blanc à la face imprimée	0,0035€
Encollage ou mise sous film <u>hors</u> production des syllabus	0,0500€
Encollage ou mise sous film pour la production des syllabus en ce compris la main d'œuvre saisonnière (estimée à 5 étudiants pendant 2 mois)	0,2000€

**N°37 RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET  
ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE**

*Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de  
Liège, Huy-Waremme et Verviers*

<i>Commune(s)</i>	<i>Section(s)</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de délibération</i>
-------------------	-------------------	--------------	---------------------------------

**ARRONDISSEMENT DE LIÈGE**

AWANS		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de la procession à Villers-l'Évêque, le dimanche 03 juillet 2022.	07/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation du bal aux lampions se déroulant rue Joseph Delmotte à 4340 Awans le 18 juin 2022 entre 18h00 et le 19 juin à 03h00.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Ordonnant la fermeture à 02h00 des activités organisées par Qualité Village Fooz, le 19 juillet 2022, lors du Bal aux Lampions, rue Joseph Delmotte.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de l'organisation des courses de Lévrier au cynodrome d'Awans, rue Jean Lambert Defrêne en 2022.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de travaux réalisés à l'immeuble sis rue Englebert Lescrenier, 23, le 21 juin 2022 entre 08h00 et 17h00.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion des journées fermes ouvertes organisées les 25 et 26 juin 2022 à la Ferme de la Dîme, rue Gustave Lemeer à 4340 Awans.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier de raccordement à l'égout, rue Nicolas Lenoir 20 durant deux journées entre le 27 juin et le 1 <sup>er</sup> juillet 2022.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion du stationnement du car Bibliobus pour l'année scolaire 2022-2023.	09/06/2022
		Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un nouveau	02/06/2022

		<i>raccordement, rue d'Heur, 24 du 02 au 10 juin 2022.</i>	
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de l'occupation du domaine public par un conteneur marin et bureau de chantier rue de la Chapelle à l'occasion d'un remplacement de conduites d'eau pour le compte de la CILE, rue Rond du Roi Albert, du 30 mai au 08 juillet 2022.</i>	02/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'une manifestation organisée par l'unité pastorale d'Alleur-Awans, rue Robert, le 18 juin 2022.</i>	30/05/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier de construction et du placement d'une grue, rue du Domaine de Waroux, 64, le 07 juin 2022.</i>	02/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier pour le compte de RESA, rue de Bruxelles du 07 juin au 08 juillet 2022.</i>	02/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier d'entretien des luminaires publics, au niveau de la RN3 entre le 08 juin et le 09 juin 2022.</i>	02/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de travaux d'égavage rue de Jemine, le 16 juin 2022 entre 08h00 et 17h00.</i>	13/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'égavage rue de Huy et Fond du Cheney, le 15 juin 2022 entre 08h00 et 17h00.</i>	13/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'égavage rue de Judenne, le 16 juin 2022 entre 08h00 et 17h00.</i>	13/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'une ouverture sur fuite, rue Victor Heptia carrefour avec la rue Nicolas Fastré du 15 juin au 26 juin 2022.</i>	16/06/2022
		<i>Délibération du Collège communal – Voiries réservées – Mesures de police Administrative – Ordonnance temporaire – Modification – Décision – du lundi 04 juillet au vendredi 26 août 2022 de 09h30 à 18h00, les voiries seront « rues réservées aux jeux ».</i>	09/06/22
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier, Chaussée à hauteur du n°47 – RN3 – Du 17 juin au 08 juillet 2022.</i>	13/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de la livraison</i>	15/06/2022

		<i>rue Commandant Naessens, 24, le 21 juin 2022 entre 06h00 et 18h00.</i>	
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier Chaussée à hauteur du n°47, du 17 juin au 08 juillet 2022.</i>	<i>13/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion de travaux de raccordement à l’égout, rue les Golettes à partir du 13 juin 2022.</i>	<i>09/06/2022</i>
<b>CHAUDFONTAINE</b>		<i>Ordonnance de police – Mesures de circulation Voie de Liège suite à un chantier de voirie à partie du 07 juin 2022.</i>	<i>30/05/2022</i>
		<i>Ordonnance de police – Mesures de circulation à Vaux-sous-Chèvremont suite à l’organisation d’une journée festive par le comité de quartier « Les Platanes » le 11 juin 2022.</i>	<i>30/05/2022</i>
		<i>Ordonnance de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un tournage de la RTBF à l’église de Vaux-sous-Chèvremont, rue de la Coopération, le 03 juillet 2022.</i>	<i>14/06/2022</i>
		<i>Ordonnance de police – Mesures de circulation rues T. Gerkens et Savoyard suite à des travaux pour le compte de l’AIDE du 13 au 30 juin 2022.</i>	<i>07/06/2022</i>
<b>COMBLAIN-AU-PONT</b>		<i>Règlement général de police de la Zone du Condroz – Approbation.</i>	<i>09/06/2022</i>
<b>ESNEUX</b>		<i>Arrêté de la Bourgmestre – Mesures de circulation prises pour un déménagement nécessitant une fermeture de voirie rue Auguste Donnay n°13, le déménagement étant prévu le 13/06/2022 entre 08h00 et 17h00.</i>	<i>09/06/2022</i>
		<i>Arrêté de la Bourgmestre – Mesures de circulation prises pour l’enlèvement d’une cuve à mazout, rue Croupet des Creux, n°5 qui nécessite la fermeture de la voirie, le 21 juin 2022 de 10h00 à 18h00.</i>	<i>07/06/2022</i>
		<i>Arrêté de la Bourgmestre – Mesures de circulation prises pour un nouveau raccordement pour le compte de la CILE, sentier de Méry n°34, les travaux étant prévus à partir du 20/06/2022 et pour une durée de 7 jours ouvrables.</i>	<i>10/06/2022</i>
		<i>Arrêté de la Bourgmestre – Mesures de circulation prises pour une pose de câbles électrique, en trottoir, chemin des Thiers, 31, les travaux étant prévus du 13 au 30/06/2022.</i>	<i>08/06/2022</i>
		<i>Arrêté de la Bourgmestre – Mesures de circulation prises pour réaménagement du domaine du Pont de Méry – Les travaux étant prévus à partir du 13/06/2022 et pour une durée de 5 jours ouvrables.</i>	<i>07/06/2022</i>

		<i>Arrêté de la Bourgmestre – Mesures de circulation prises pour des travaux pour le compte de Proximus, Avenue des Ardennes, Avenue Laboulle, Quai Saint-Anne, rue Montulet, Quai de l'Ourthe, rue Léopold et Boulevard E. Lieutenant – 2eme prolongation, les travaux étant prévus jusqu'au 15/07/2022.</i>	13/06/2022
<b>GRÂCE-HOLLOGNE</b>		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière prise à l'occasion de la fête des voisins, rue de la Source, le 28 mai 2022.</i>	09/05/2022
<b>SAINT-NICOLAS</b>		<i>Mesures de circulation prises pour la mobilité – Règlement complémentaire à la police de la circulation routière – Modifications.</i>	30/05/2022
		<i>Mesures de circulation prises par l'administration générale – Règlement de prévention incendie – Adoption.</i>	30/05/2022
<b>SOUMAGNE</b>		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour la livraison par élévateur, rue Large Voie, 6, le 07/06/2022.</i>	30/05/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour travaux de rénovation, rue d'Oultremont 17 du 14 juin au 30 juin 2022.</i>	14/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour accès au public autorisé, sauf aux deux allées latérales et au Chœur, Eglise Saint-Lambert, rue Pierre Curie à partir du 03 juin 2022.</i>	03/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour travaux de rénovation avec placement d'un conteneur, rue Pierre Curie 119 du 10 juin au 30 juin 2022.</i>	09/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour travaux de rénovation avec placement d'un conteneur rue Pierre Curie 119 du 26/05/2022 au 06/06/2022.</i>	09/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour travaux de rénovation, rue Rosa Luxembourg 9 du 08 juin 2022 au 15 juillet 2022.</i>	07/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour rénovation de toiture et évacuation de déchets (conteneur), rue Arnold Trillet 149, du 15/06/2022 au 30/06/2022.</i>	09/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour pose de câbles pour le compte de VOO, Avenue de la résistance 103, du 13/06/2022 au 08/07/2022.</i>	08/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour brocante annuelle, rue Haute, le 05 juin 2022.</i>	01/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour travaux de rénovation avec</i>	07/06/2022

		<i>échafaudage et conteneur, rue des Carmes 197 du 07 juin 2022 au 07 août 2022.</i>	
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour un remplacement d'un poteau lumineux accidenté, rue Ways, le 14 juin 2022.</i>	<i>14/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour remplacement d'un câble, rue Paul d'Andrimont 3 du 27 juin au 28 juin 2022.</i>	<i>07/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour travaux sur la cabine FO322, rue du Centre du 11 juin 2022 au 24 juin 2022.</i>	<i>08/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour peinture de façade avec échafaudage, rue César de Paepe 9 du 13 juin 2022 au 24 juin 2022.</i>	<i>10/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour Stationnement camion semi-remorque et grue, rue Tempiet 16, le 20 juin 2022.</i>	<i>09/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises Pour un tournoi, rue Ladrie du 04 juin au 05 juin 2022.</i>	<i>02/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour raccordement au gaz et fouilles en trottoir, Avenue de la Libération 20, du 20 juin au 15 juillet 2022.</i>	<i>08/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour un week-end commercial, rue de Heuseux du n° 63 au n°67, du 11 juin au 12 juin 2022.</i>	<i>08/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour marquages routiers, Avenue de la Résistance (du carrefour Chapelle au Carrefour Patria) du 14 juin 2022 au 16 juin 2022.</i>	<i>14/06/2022</i>
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises pour marquages routiers, Avenue de la résistance (du Carrefour Chapelle au Carrefour Patria) le 16 juin 2022.</i>	<i>14/06/2022</i>
<b>VISÉ</b>		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – sur la circulation des véhicules, le lundi 06/06/2022 de 13h00 à 21h00, en direction du hameau de MONS-BOMBAYE, rue de Mons dans le tronçon situé entre la rue de Berneau et la rue des Trois Rois, à l'occasion des rencontres de football des 4 finales de la coupe de la Province au sein du Stade communal.</i>	<i>31/05/2022</i>
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – sur la circulation et le stationnement des véhicules du samedi 18 au lundi 20 juin 2022, dans diverses rues à l'occasion de la Braderie et de la Fête de la musique 2022.</i>	<i>31/05/2022</i>

		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – sur la circulation et le stationnement des véhicules le samedi 30/07/2022 et le dimanche 31/07/2022, quai des Fermettes, à l’occasion d’une concentration de DAX organisée .</i>	31/05/2022
		<i>Ordonnance du Collège communal et du Collège échevinal – Sur le stationnement des véhicules le 27/05/2022 de 08h00 à 12h00 et le mardi 31/05/2022 de 08h00 à 12h00, stationnement réservé uniquement aux personnes à mobilité réduite, partie du parking asphalté.</i>	25/05/2022
		<i>Ordonnance du Collège communal et du Collège échevinal – Les opérations de vente et d’offre en vente ne peuvent avoir lieu que sur le lieu de la brocante exclusivement, rue Porte de Laurette de la Place du Marché à la rue de Dalhem de 8h00 à 20h00.</i>	25/05/2022
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – sur le stationnement des véhicules rue Haute, à hauteur du n°3 sur 1 emplacement afin de placer une tonnelle, le samedi 21 mai 2022 de 08h00 à 21h00 à l’occasion d’une journée porte ouverte au sein du commerce Agathe situé rue Haute n°40.</i>	16/05/2022
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – sur la circulation des véhicules rue de Mons dans le tronçon situé entre la rue de Berneau et la rue des Trois Rois, en direction du hameau de Mons-Bombaye du samedi 11/06/2022 à 12h00 au dimanche 12/06/2022 à 17h00.</i>	16/05/2022

### **ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME**

<b>BRAIVES</b>		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un tournoi de pétanque, le samedi 28 mai 2022, l’arrêt et le stationnement seront interdits sur le parking de la Salle Emile Colpin, situé rue les Troux.</i>	27/05/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion de la fermeture de la ruelle Gilot, du mercredi 1<sup>er</sup> juin à 07h30 au vendredi 08 juillet à 16h30.</i>	01/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion de travaux de raccordement d’eau, rue du Ry d’Ardenne n° 21, du mardi 07/06/2022 à 07h00 au jeudi 09/06/2022 à 16h00.</i>	02/06/2022
		<i>Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un placement de container, rue de Villers n° 7 du jeudi</i>	31/05/2022

		09/06/2022 à 18h00 au mardi 14/06/2022 à 10h00.	
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’une réservation d’un emplacement de stationnement pour le bus de l’ONE le jeudi 09/06/2022 de 13h00 à 14h00, Place du Carcan.	09/06/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’une réservation d’un emplacement de stationnement pour le bus de l’ONE le jeudi 09/06/2022 de 13h00 à 14h00, rue de la Justice de Paix à hauteur du n°4.	09/06/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’une balade gourmande à PITET du samedi 04/06/2022 à 17h00 au dimanche 05/06/2022 à 01h00.	04/06/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un jogging de FALLAIS organisé par le RT Braives, le dimanche 05 juin 2022.	05/06/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion de la fermeture de la rue du Bois, du mardi 07 juin à 07h30 au vendredi 08/ juillet 2022 à 16h30.	31/05/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion de travaux en demi-voirie, rue du Cornuchamps n°9, du mardi 07 juin à 07h00 au mercredi 08 juin 2022 à 17h00.	31/05/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’une organisation pour un barbecue, dans le cadre de la fête du village de Tourisme, le samedi 11 juin 2022 de 16h00 à minuit.	12/06/2022
		Arrêté de police – Mesures de circulation prises à l’occasion d’une fête foraine ainsi qu’un rallye cuistax qui seront organisés sur le territoire de la commune, section Avennes, le week-end des 18 et 19 juin 2022.	10/06/2022
<b>HUY</b>		Délibération du Conseil communal – Mobilité – Règlement complémentaire à la circulation routière, peinture d’une ligne jaune discontinuée .	07/03/2022
		Publication d’un règlement complémentaire à la circulation routière, peinture d’une ligne jaune discontinuée d’interdiction de stationnement rue de la Résistance, à hauteur de l’immeuble portant le n° 29.	30/05/2022
		Délibération du Conseil Communal – Mobilité – Règlement complémentaire à la circulation routière instaurant la création d’un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des personnes à mobilité réduite, quai de Compiègne (N617).	11/010/2021

<b>TINLOT</b>		<i>Délibération du Conseil communal – Règlement général de police de la zone du Condroz – Approbation.</i>	19/05/2022
---------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

**ARRONDISSEMENT DE VERVIERS**

<b>DISON</b>		<i>Décision relative à la contribution de la commune de Dison dans la zone de police Vesdre – Dotation du budget 2022.</i>	30/05/2022
<b>LA CALAMINE</b>		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière dans la rue Rott à l'occasion d'une fête de quartier, le 25 juin 2022 à 10h00 au 26 juin 2022 à 20h00.</i>	25/05/2022
		<i>Ordonnance de police portant réglementation de la circulation routière sur différentes voiries communales à l'occasion de la Kermesse annuelle, le 25/07/2022 à 08h00 au 05/08/2022 à 17h00.</i>	25/05/2022
<b>PLOMBIÈRES</b>		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière concernant l'interdiction de stationner, du 26/05 au 30/09/2022, sur les 3 aires de stationnement situées Place communale, devant l'immeuble n°49, à l'occasion de l'occupation de la voie publique par l'établissement « Pizzeria Lucio Gusto »</i>	23/05/2022
		<i>Délibération du Conseil communal – mesures de circulation prises à l'occasion d'un règlement complémentaire sur la police de la circulation routière (en général) – modification.</i>	25/04/2022
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – Organisation de la Belle Balade de BEL RTL du 16 juillet 2022.</i>	07/06/2022
		<i>Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – Départ du Patro en camp – Réservation du stationnement aux véhicules du Patro, sur les 13 aires de stationnement, rue du Village, entre les immeubles n°87 (musée) et 93 (local de l'AS Viaduc), le 20 juillet 2022, de 08h00 à 20h00.</i>	07/06/2022
<b>THIMISTER-CLERMONT</b>		<i>Arrêté du Bourgmestre réglementant la circulation des usagers, à l'occasion d'un chantier en voirie, Clos des Trois puits, 6 du 13 juin au 01 juillet 2022 pour un raccordement ORES pour privé.</i>	13/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre réglementant la circulation des usagers, à l'occasion d'une manifestation – Soirée COLOR PARTY, salle Saint-Jean, place de la Halle, n°10, le vendredi 24 juin 2022.</i>	13/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'une manifestation au départ du Cercle Familial de</i>	08/06/2022

		<i>Thimister, pour la Marche des Trois entités, le samedi 11 juin 2022.</i>	
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un aménagement du rond-point du Sacré Cœur, le 22 juin 2022 RN3 – rond-point à la jonction entre les rues Bois Hennon et Chantaine.</i>	08/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion de la mise d’un échafaudage, Place de la Hall, 26 du 22 juin 2022 au 01 juillet 2022.</i>	08/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier de voirie pour la construction du rond-point de la Minerie du 13 juin 2022 au 17 juin 2022.</i>	08/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier de voirie pour prolongation de travaux, rue Cavalier Fonck, 5 du 31/05/2022 au 17/06/2022.</i>	07/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier de voirie pour le placement d’un échafaudage, rue Cavalier Fonck, 7 du 07 juin 2022 au 17 juin 2022.</i>	07/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier de voirie pour travaux, Place de la Halle à l’Eglise de Clermont du 07/06/2022 jusqu’à la fin des travaux de rénovation.</i>	07/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier de voirie sur la N3 (chaussée Charlemagne) à la BK 19.500 vers Liège, le 14 juin 2022 entre 09h00 et 12h00.</i>	07/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier de voirie rue des Trois entités, 9 du 07 juin 2022 entre 13h00 et 16h00.</i>	02/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier en voirie au centre, à hauteur des n°5 et 8, du mardi 28 juin 2022 jusqu’à la fin des travaux.</i>	27/06/2022
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l’occasion d’un chantier en voirie rue Cavalier Fonck, 5 du 23/06/2022 au 27/06/2022.</i>	23/06/2022
		<i>Ordonnance du Collège communal réglementant la circulation des usagers, à l’occasion d’une manifestation – course de mobylettes dans le ZI les plénesses, le dimanche 24 juillet 2022 de 08h à 20h.</i>	21/06/2022
		<i>Ordonnance du Collège communal réglementant la circulation des usagers, à</i>	14/06/2022

		<i>l'occasion d'une manifestation – Barbecue du quartier de l'Engin, samedi 27 août 2022 (modification de date).</i>	
		<i>Arrêté du Bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier en voirie, rue Bois la Dame du 22 juin au 08 juillet 2022.</i>	21/06/2022
<b>VERVIERS</b>		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (fête du quartier, rue Libon, le 03 juillet 2022).</i>	23/05/2022
		<i>Ordonnance du Bourgmestre f.f. ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (brocante de Heusy, le dimanche 12 juin 2022).</i>	18/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison de l'organisation d'une activité commerciale estivale (installation de terrasses dans la voie de desserte de la rue Jules Cerexhe).</i>	20/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Tour de Wallonie, le 24 juillet 2022).</i>	10/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Feux de Saint-Jean, le 25 juin 2022).</i>	13/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Carnaval de Verviers, le 05 juin 2022).</i>	30/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Carnaval de Verviers, le 05 juin 2022).</i>	31/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Tour de Wallonie, le 24 juillet 2022).</i>	31/05/2022
		<i>Arrêté du Conseil Communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (Modification – Globalisation – Place Mathilde Leruth – Approbation).</i>	28/03/2022

		<i>Arrêté du Conseil Communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (Modification – Globalisation – Rue aux laines – Approbation).</i>	28/03/2022
		<i>Arrêté du Conseil Communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (Modification – Globalisation – Rue de la Cité – Approbation).</i>	28/03/2022
		<i>Arrêté du Conseil Communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (Modification – Globalisation – Sur les Jonss – Approbation).</i>	28/03/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Festival Libertad, le 04 juin 2022).</i>	31/05/2022
		<i>Délibération du Conseil communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (Modification – Globalisation – Rue Basse Voie – Approbation).</i>	28/03/2022
		<i>Délibération du Conseil communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (Modification – Globalisation – Cité du Bois Goulet – Approbation).</i>	28/03/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre – Mesures de circulation ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière à l'occasion d'une manifestation publique (Grande braderie de Verviers, du 22 au 25 juin 2022).</i>	13/06/2022
		<i>Délibération du Conseil communal ayant pour objet les règlements complémentaires de la circulation routière (modification – Création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules utilisées par les personnes handicapées, avenue Reine Astrid n°218 – Approbation).</i>	28/03/2022
		<i>Délibération du Conseil communal ayant pour objet l'autorisation d'utilisation de BODYCAMS (où caméra piétons) sur e territoire communal par le personnel opérationnel de la zone de police « Vesdre » - Approbation.</i>	23/05/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (Garden Party), le 22 juin 2022.</i>	07/06/2022
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la</i>	07/06/2022

		<i>circulation routière en raison d'une manifestation (Tournoi de Hockey) du 23 au 26 juin 2022.</i>	
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière (Attribution de statut « rue réservée au jeu » durant les vacances scolaires, Avenue des Roittys, du 01 juillet au 31 août 2022).</i>	<i>07/06/2022</i>
		<i>Ordonnance de la Bourgmestre ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière en raison d'une manifestation publique (36<sup>ème</sup> jogging de Verviers, les 18 et 19 juin 2022).</i>	<i>01/06/2022</i>
		<i>Arrêté du Collège communal ayant pour objet la réglementation provisoire de la circulation routière (Création d'un emplacement réservé aux véhicules utilisées par les personnes à mobilité réduite, rue de la Nouvelle Montagne, à proximité du n°45).</i>	<i>19/05/2022</i>